

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

24/06/2022

Dossier complet le :

24/06/2022

N° d'enregistrement :

2022-6253

1. Intitulé du projet

Aménagement d'une aire de stationnement dans le cadre de la création d'un ensemble d'ateliers (extension d'un site existant)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

BTP CFA Pays de la Loire pour le compte de BTP CFA Vendée

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Jean-Claude CHAUVIN, Président

RCS / SIRET

7 8 6 0 5 5 2 9 3 0 0 0 3 3

Forme juridique

Association déclarée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.	Projet soumis à demande d'examen au cas par cas : Aire de stationnement de unités. a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

BTP CFA Pays de la Loire a pour projet la construction d'un ensemble d'ateliers pour le compte de BTP CFA Vendée (Centre de formation d'apprentis), situé 64 boulevard Léon Martin à La Roche-sur-Yon.

Le site du projet porte sur les parcelles HT 336, 458 et 460, couvrant une surface totale de 15 800 m², comprenant les aménagements existants.

Il s'agit d'une extension de ces aménagements existants, sur ce site, qui comporte déjà :

- un bâtiment d'une emprise de 890 m² ayant été construit en 2019.
- un parking de 76 places, historiquement antérieur à la création du bâtiment (maîtrise d'ouvrage différente)
- un parking de 33 places, créé en 2019-2020.

Le projet consiste à créer un nouveau bâtiment d'ateliers (carrelage, plâtrerie), bureaux et équipements annexes, auquel sera associé la création de 30 places de parkings, complémentaires aux 33 places existantes récemment créées (post-2017).

La maîtrise d'œuvre de ce projet est assurée par Luc ROBIN, architecte D.P.L.G.

4.2 Objectifs du projet

Il s'agit de compléter l'offre de formation et assurer la création de places de stationnement pour permettre l'accueil des apprentis et personnel du CFA.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Aménagement des places de parking (30 places de stationnement dont 1 place pour personne à mobilité réduite).
- Réalisation des réseaux avec gestion du pluvial (conformément aux exigences du PLU de la commune)
- Réalisation d'un séparateur à hydrocarbure
- Réalisation de l'extension du bâtiment de formation

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le centre de formation est dans la capacité d'accueillir des candidats à la formation proposée (ISMP : Institut supérieur des métiers de la piscine). Le site est donc destiné à accueillir les enseignants ainsi que les personnes en formation.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale du site du projet	15 800 m ²
Surface occupée par les équipements déjà en place (bâtiment, parking)	7 050 m ²
Surface de la nouvelle zone aménagée	3 700 m ²
Surface dédiée au nouveau bâtiment	1 350 m ²
Surface dédiée aux voiries et parking créés (enrobés)	2 180 m ²
Surface maintenu en herbe : - surface de la nouvelle zone aménagée	170 m ²
- surface totale du site du projet	2 380 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

64 boulevard Léon Martin
85000 La Roche-sur-Yon

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1 ° 2 4 ' 4 4 " O Lat. 4 6 ° 3 9 ' 2 2 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

La Roche-sur-Yon

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

- Composé d'un bâtiment de formation (ISMP) avec parking de 109 places au total (dont 4 places pour personnes à mobilité réduite), avec la première moitié du parking de 76 places déjà réalisée plusieurs années auparavant par une maîtrise d'ouvrage différente.
- Projet autorisé en 2018-2019

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet se situe au sein de l'agglomération de La Roche-sur-Yon
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un diagnostic réglementaire des zones humides a été réalisé en mai 2022 (ATLAM) qui a révélé l'absence de zones humides sur le site, au regard des critères pédologiques et floristiques.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à plus de 17 km des zonages Natura 2000 les plus proches liés au marais poitevin, au marais breton et autres milieux littoraux
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un diagnostic écologique a été réalisé sur le site au mois de mai 2022 (ATLAM) qui n'a pas révélé d'enjeux majeurs concernant les habitats et la faune. Les travaux de terrassements seront réalisés hors période sensible afin d'éviter tout dérangement de la faune locale. La note en annexe 6 détaille l'état initial du site, ses enjeux et les mesures prises. Le site du projet s'inscrit en milieu urbain, et en dehors de tout corridor écologique, il ne se trouve pas lié à un cours d'eau.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Du fait de son éloignement avec les périmètres Natura 2000 les plus proches (environ 17 km), le projet n'est pas susceptible d'avoir un impact sur une des espèces ou habitats à l'origine de la désignation de ces sites.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à 200 m des limites de la ZNIEFF la plus proche, mais ne présente aucune des caractéristiques propres à cette zone : ZNIEFF de type 2 "Zone de bois et bocage à l'est de la Roche-sur-Yon" (5200005759).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe au coeur de l'agglomération
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ville de la Roche-sur-Yon est concernée par des canalisations de matières dangereuses. Une canalisation de gaz naturel passe sous la D248 qui est située à environ 400 m au Nord du projet.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de La Roche-sur-Yon est concernée par les risques naturels suivants : Mouvement de terrain - Tassement différentiels - Phénomène lié à l'atmosphère - Radon (risque fort) - Rupture de barrage - Séisme (niveau 3)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est destiné à l'accueil d'apprenti et dispose à ce titre d'un parking et engendrera nécessairement des trafics aux horaires d'ouverture, en journée. Il s'établit en bordure d'un axe important de circulation correspondant au second boulevard de ceinture permettant de relier tous les axes principaux de desserte de l'agglomération
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Il s'agit d'un organisme de formation non susceptible de générer des bruits importants. Les pièces susceptibles d'en générer seront en béton armé. Des filtres acoustiques sont également mis en places, et le bruit sera redirigé vers le haut, sans impacts notables sur les habitations à proximité. Le site s'inscrit de plus dans un contexte relativement bruyant en journée lié en particulier à la circulation (proximité du pôle principal du centre de formation (en face), de la clinique Saint-Charles (au Nord), et du collège Richelieu (au Sud-Est).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet étant situé dans une zone importante d'activités tertiaire et en bordure d'un axe important de circulation il subit uniquement des vibrations qui leur sont liées, sans pour autant être significatives.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les émissions lumineuses se limiteront à l'éclairage des accès au site. L'activité aura lieu uniquement en journée.</p> <p>Le projet étant situé en zone urbaine il est concerné uniquement par les émissions lumineuses liées à l'éclairage public.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet ne conduit pas en lui-même à générer des rejets liquides.</p> <p>Le projet va bénéficier d'une gestion des eaux pluviales permettant de limiter le rejet (débit de fuite maximum de 20l/s conformément au schéma d'assainissement communal) et de la traiter d'un point de vue qualitatif.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet ne conduit pas en lui-même à générer des effluents.</p> <p>Le site sera raccordé au réseau d'eaux usées de l'agglomération.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet de construction amène à impacter : 3700 m² de prairie mésophile ; 9 mètres linéaires (ml) de haies bocagères : 6 ml d'alignement d'arbres sans enjeux biologiques relevés, et 3 ml de haie buissonnante peu dense, sans enjeux également.

Démarche ERC : - Mesure d'évitement : La quasi totalité des haies périphériques sont conservées (exceptées les 6 ml d'alignement d'arbres).

- Mesure de réduction prise : Afin de limiter au maximum le dérangement des populations de la faune locale maintenues dans ce milieu, les travaux de terrassement auront lieu à partir de mi-septembre jusqu'à fin février.

- Mesure d'accompagnement :

- 211 mètres linéaires de haies bocagères seront plantées à l'aide d'essences locales à caractère champêtre (23 ml de haies arbustives et 188 ml de haies multistrates).

- La prairie mésophile en contrebas (1 615 m²) sera gérée de manière extensive, avec une seule fauche tardive annuelle avec export en fin d'été (août-septembre).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu de ses caractéristiques propres et du contexte dans lequel il s'inscrit (agglomération), ainsi que des mesures environnementales prises, le projet n'est pas susceptible de créer d'impacts significatifs et ne justifie pas la réalisation d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 : Note d'accompagnement

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

NANTES

le,

14 juin 2022

Signature

Le Président,
Jean-Claude CHAUVIN

